

"Les piliers de la paix : vérité, justice, amour et liberté"

Colloque organisé par
l'Observateur Permanent du Saint Siège auprès de l'UNESCO
Monseigneur Francesco Follo

le mardi 4 novembre 2003
Maison de l'UNESCO

Allocution de Madame Samira Hanna-el-Daher
Ambassadeur, Délégué Permanent du Liban auprès de
l'UNESCO

Combien Jean XXIII avait-il bien raison, lorsqu'il affirmait dans l'encyclique « Pacem in Terris » que la « Paix sur la terre était l'objet du profond désir de l'humanité de tous les temps » ! car la formule mythique ou spirituelle : « la paix soit avec vous » représentait le salut des apôtres et celui, tant du monde antique que de l'ancien monde ; de même que parenthèse sacrée السلام عليكم que la Paix soit sur vous, qu'elle vous recouvre, qu'elle vous englobe est encore le salut-ralliement des Arabes et de toute la Oumma musulmane.

Shalom, Pax, Pacis, La Paz... la Paix semble ainsi un cri, un appel qui vient du fond des temps comme vérité première.

Mais la paix aujourd'hui se définit par rapport à la guerre et semble être, aberration totale, une dérive de civilisation en quête de guerre.

Quarante ans après sa parution, « Pacem in terris, la paix sur la terre », demeure un projet de grande actualité, un projet qui rejoint une préoccupation aussi vieille que l'humanité, car aussi vieille que l'humanité est la guerre. La guerre qui naît dans l'esprit et le cœur des hommes, détruit tout sur son passage et est souvent inconsciente et ignorante même de sa force de destruction et des ravages qu'elle provoque au-delà des simples destructions physiques, car telle la force d'inertie, la guerre envahit et prend insidieusement possession du cœur, du regard et de la raison des hommes qu'elle opacifie et qu'elle anesthésie.

Comme la construction est liée à la destruction, la paix est liée à la guerre.

Et aujourd'hui on fait la guerre à tout, aux hommes, aux institutions, aux moustiques, au virus, à la maladie, à l'ignorance, aux Etats, à l'autre, à soi...

Mais alors la Paix ? Est ce une simple absence de guerre, une absence de conflit ? Ou bien une « valeur ajoutée » ? La Paix serait-elle comme le voulait Saint Augustin « la tranquillité de l'ordre », *Tranquilitas Oridinis*, l'ordre étant ici entendu comme l'ordre voulu par Dieu et établi selon la justice. « Dieu commande à l'âme et l'âme commande au corps...rien de plus ordonné » écrit-il.

Mais ceci est vrai pour la cité idéale qu'il concevait, la « Cité de Dieu ». Et si la vie en société comme le souligne Jean XXIII est une réalité d'ordre spirituel, exercice de droits, accomplissement de devoirs et émulation dans la recherche du bien moral, force nous est de constater le grand désordre qui règne aujourd'hui dans la situation du monde contemporain, désordre qui va de la précarité à la violence, de la multiplicité des conflits à l'intérieur des communautés humaines, à ceux entre les communautés, quelle que soit leur nomenclature ou leur désignation.

La Paix serait-elle alors ce qui fait face à ces cavaliers de l'Apocalypse ? Serait-elle la machine de guerre qui les repousserait ? Ou ne serait-elle pas plutôt une OPA sur ces cavaliers de malheurs ? Une opération universelle de salut ? Opération préemptive : La Paix est, selon *Pacem in Terris*, l'édifice qui fait face, où chacun peut et doit se reconnaître ; où dans la liberté l'homme peut vivre pleinement ses droits et devoirs dans la dignité, la sécurité et la justice c'est-à-dire dans sa diversité et c'est à l'intérieur de l'édifice que pourrait s'établir la « tranquillité de l'ordre ».

Mais c'est aux piliers que l'on doit la solidité de l'édifice et Jean XXIII les a établit pour nous :

- La vérité, car comme le dit Saint Paul, nous sommes membres les uns des autres et que seule la vérité reconnaît les droits et les devoirs de chacun et de tous.
- La justice, valeur en soi, que le contexte général permet de reconnaître et qui est respect effectif de ces droits et devoirs.
- L' 'amour qui est ouverture à l'autre et signifie l'acceptation de l'autre à hauteur du soi, à hauteur du moi.
- La liberté qui va avec la responsabilité ; la liberté à l'intérieur du groupe et la liberté du groupe parmi les autres groupes.

Ces quatre piliers nécessitent un cadre institutionnel où leur quatre vertus peuvent se développer, et où les interprétations différentes peuvent s'exprimer. Un déséquilibre dans les piliers crée un effet de bascule dans l'édifice et c'est malheureusement ce que le Liban a illustré pendant une quinzaine d'années où les cavaliers de l'Apocalypse n'ont pas épargné grand chose.

Eminence, Excellence, Mesdames et Messieurs, comme vous pouvez le penser, ma seule raison d'être ici, en compagnie de si éminents intervenants, est mon appartenance au Liban. Le Liban qui a connu avec des périodes troubles : la paix, la guerre, la reconstruction, illustre bien cette quête et cette nécessité de pilier de la paix. Le Liban que dans son exhortation apostolique post-synodale « Une Espérance Nouvelle pour le Liban » (juin 1997), le Saint Père définit comme un Message, un message de tolérance et de paix.

De paix me direz-vous, et la guerre fratricide qui a duré plus de quinze ans ? Et les secousses récurrentes et la méfiance mutuelle et les 17 ou 18 communautés religieuses dans un Etat confessionnel.. Et la liste pourrait s'allonger car il semble bien que nous avons à partir avec un pays démonté, un Etat déchiré, des populations s'entredéchirant, un pays se cherchant, se perdant, un pays où la

liberté était licence de tuer où aimer, aimer ? Mais c'était quoi ? Où tout était justifié faisant fi à la fois de la justice et de la vérité.

La Paix inséparable de la dignité humaine et des droits de l'homme, bafouée, la paix détruite, la paix reconstruite, la paix voulue, la paix en devenir, le Liban a connu tout cela et reste, malgré tout cela un message possible de paix, comme si Pacem in Terris avait été écrite en intuition de ce qui allait détruire le Liban et l'aider à se reconstruire.

Pour essayer de comprendre et de démêler tout cela, survolons le Liban et son histoire. Le Liban géographique, est fait comme vous le savez :

- D'une plaine côtière où les Croisés laisseront leurs marques
- D'un plateau coincé entre...
- Deux chaînes de montagne d'accès fort difficile jusqu'à l'arrivée de l'hélicoptère et c'est dans ces montagnes que les minorités depuis des temps immémoriaux prirent l'habitude de se réfugier bien avant Alexandre et après l'Islam. Bien avant les hérésies nestoriennes et d'autres, et bien après, et c'est ainsi que Alaouites, Druzes et Maronites (Catholiques d'Orient) y prirent refuge, s'y installèrent et en firent leur fief inexpugnable, à défendre à la vie, à la mort.

Dans les temps modernes, après les califats qui supportent nerveusement cette rude présence montagnarde, c'est l'empire ottoman à la main moins lourde et où les capitations de François 1^{er}, au XVI^e siècle, placeront sous la tutelle du roi de France les chrétiens alors que la Grande Bretagne elle, protégera les druzes.

La montagne sera gérée en Emirats autonomes où une féodalité druze et maronite se partagera le pouvoir et les régions, paiera une taxe au sultan et vouera, bien malgré elle, ses fils à l'émigration pour éviter, moins la disette, que le train de la mort connu sous le nom de Safarbarlik et qui emmenait les jeunes servir dans l'armée du sultan et surtout mourir pour lui. Des troubles plus graves que les

précédents, car attisés de l'extérieur, nécessitèrent une intervention extérieure musclée. Ce fut l'envoi d'un corps expéditionnaire français en 1860 et la fin de l'autonomie de la montagne.

Avec la défaite des puissances de l'axe, l'empire ottoman fut démembré et le Liban, dans des frontières élargies, fut confié par la Société des Nations à la France pour le mener à l'Indépendance. Ce fut la période du mandat où le Liban apprit la démocratie électorale moderne. La France, Etat unitaire, s'il en fut, aida le Liban à se doter du même genre d'institutions centralisées uniformisantes.

La configuration démographique du pays imposa le recours à une constitution qui s'inspirait de celle de la 3^e République et copiait presque celle de 1830 du Royaume Belge.

En pleine 2^e guerre mondiale, le Liban obtint son indépendance par le fait d'une coalition islamo-chrétienne en 1943, et en 1945, la sagesse de deux grands leaders, l'un maronite et l'autre sunnite, dota le Liban d'un Pacte National, un « gentleman's agreement » où la majorité chrétienne maronite acceptait de partager le pouvoir avec ce qui apparaissait à l'époque à égalité avec la minorité musulmane et tous les deux renonçaient aux voix des sirènes qui les attiraient vers l'ouest ou vers l'est.

Sans doute, pressentant les changements surtout démographiques qui allaient altérer la configuration du pays et en prévision de ces changements, le Pacte National allait innover et aller bien plus loin dans la Démocratie, reconnaissant aux groupes, en l'occurrence aux communautés, quelque soit leur taille, des droits pratiquement égaux en importance, et ce donc par-delà le nombre qui composait le groupe, évitant d'imposer à tous la volonté de celui qui aurait eu la chance d'être le 51%.

C'était une nouvelle forme avant-gardiste de la Démocratie où les droits des individus étaient sauvegardés, aussi bien que les droits de leur regroupement librement constitués sur la base de leur diversité, en l'occurrence religieuse.

Le Pacte National ne fut pas une élucubration d'intellectuels ou de politiques en mal de publicité. Il fut une réalité vivante qui permit au Liban de se construire et de s'édifier en modèle de modernité où Est et Ouest se rencontraient pour son développement rapide.

Le Pacte National était un mécanisme qui se développait à partir de la croyance simple en l'égalité des deux grandes composantes de la nation libanaise, l'Islam et la Chrétienté qui devaient et voulaient vivre en commun dans un climat de totale liberté économique et religieuse.

Deux piliers essentiels de la Paix étaient à l'œuvre. La liberté et l'amour ouverture et reconnaissance de l'autre.

Mais en quoi consistait donc le Pacte National ?

C'était un accord non écrit où les leaders chrétiens et musulmans, indépendamment du nombre relatif de leurs communautés respectives, s'engageaient à partager le pouvoir :

- Un Président de la République maronite : les maronites, une majorité parmi les chrétiens, eux-mêmes majoritaires à l'époque et une minorité dans l'environnement régional.
- Un Président du Conseil sunnite : les sunnites, majorité islamique d'alors, mais aussi majorité dans l'environnement.
- Un Président de la Chambre chiite : les chiites, minorité d'alors, majorité musulmane aujourd'hui.

Un gouvernement où toutes les communautés seraient représentées au prorata de leur importance, de même qu'elles seraient représentées au parlement élu au suffrage universel.

La fonction publique, surtout dans ses strates les plus élevées, suivait la même gradation.

C'était compliqué, mais c'était juste et cela marcha longtemps.

En plus du fait qu'existait un réel partage du pouvoir, un tel partage semblait réel dans l'imaginaire public et d'aucun sait l'importance de l'imaginaire public dans la gestion de la chose publique.

La justice, valeur objective, était en voie de renforcement, soutenue par la vérité du dialogue qui sous-tendait tout l'édifice.

Avec ces quatre piliers en construction autour de la dignité de l'homme reconnu et accepté dans sa diversité, le Liban se construisait dans la paix et se tissait ainsi une belle mosaïque où chacun de nous allait pouvoir se reconnaître et se mirer dans « l'unité dans la diversité » et la superbe mosaïque qui en résultait était un message de paix et de tolérance et un exemple de « vivre en commun » dans la région.

Mais peu à peu la pratique s'éloigne des principes fondateurs et fondamentaux ainsi que des lignes de force qui ont soutenu et sous-tendu la mosaïque. Les courants externes, comme des rigoles d'eau, se sont infiltrés dans les joints qui sont à la fois lignes de force et lignes de faiblesse, car de moindre résistance.

La mosaïque a commencé à se déliter : ce qui faisait sa beauté une fois assemblés, ne représentait plus que des éléments disparates, communs et sans originalité. La liberté devenait licence pour tout faire, tout dire sans tenir compte

de l'autre qu'on ne voulait plus reconnaître dans sa différence et partant à qui on ne voulait plus céder de droits au détriment de la justice ; et quelle vérité reste-t-il alors ?

Celle de la force, celle des armes que grâce à des gérants d'intérêts particuliers on se procura, même à crédit, mettant le pays à feu et à sang ; faisant éclater avec la mosaïque tout l'édifice de la convivialité et de la tolérance : tout l'édifice de la paix, montée, construite pierre par pierre, s'est écroulé.

Avec la vérité de la force est partie la justice, la méfiance a détruit l'amour, reconnaissance de l'autre et la liberté a laissé à d'autres la haute main sur nous. Ce fut la guerre. Les cavaliers de malheur fondaient sur le Liban. Quinze ans de destruction, de folie meurtrière où l'on a bafoué la dignité de soi et de l'autre où l'on a tout bafoué, où l'on a tenté de tout détruire quand bien même on n'y avait pas tout à fait réussi.

Puis exsangue, finalement, laissés à nous-même pour évaluer les dégâts et avec une aide extérieure, le Liban repris le chemin de la raison.

Vint en premier, suite à la constatation que nous avons tous tout perdu, vint l'amour (il existe une différence de terminologie en arabe entre l'amour galant et l'amour ouverture bienveillante à l'autre). Vint donc l'amour, désir et volonté d'accepter l'autre dans sa différence, on se repara plus vrai, on reconnut ses droit et ses devoirs souvent dans la douleur mais de plus en plus dans la vérité : la justice se réinstalle bancalement mais elle reprend pied dans un climat où tout au moins et plus ou moins librement, on réclame la liberté.

De nouveau Bkerké, le siège traditionnel des Patriarches maronites redevient le lieu de rencontre de toutes les communautés et de tous les chefs religieux. Le chrétien ne veut plus faire de tout musulman un bon musulman selon ses propres

critères c'est à dire un musulman qui « ferait avec » beaucoup des préceptes de l'Islam, et le musulman ne tient plus à islamiser tout et tout le monde autour de lui.

La sortie de guerre a focalisé les énergies sur la valeur de l'homme, sa dignité et l'irremplaçabilité de la vie, elle a renforcé l'attachement à la communauté mais aussi à sa diversité et là, les sirènes de la discorde guettent, mais au Liban aujourd'hui, on essaie de rebâtir la paix, pas à pas et côte à côte. Et si *Pacem in Terris* est la ligne directrice dans un monde en quête de paix, symbole d'union et de réconciliation, au Liban la ligne directrice est l'exhortation apostolique, texte global adressé à tous les Libanais, qui constitue une base de dialogue inter communautaire, non encore étatique ou politique.

On le voit, avec l'exhortation, Jean-Paul II, à la suite d'autres bonnes volontés, a aidé le Liban à retrouver la voix de la raison et à reconstruire les piliers de la paix. Il agit comme autorité neutre ou plutôt équidistante et considérée comme légitime pour dire le bien commun des Libanais, laissant le soin aux politiques libanais d'exécuter ce bien commun selon les impératifs du possible.

Différant de *Pacem in Terris* qui propose un autorité supra nationale qui, bien que consensuelle, ne saurait répondre aux nouvelles exigences de l'égalité des souverainetés : la Micronésie, l'Australie, le Liban ou l'Inde... qu'importe une souveraineté, c'est une voix dans le concert des nations, le Liban s'est vu adjoindre une aide extra nationale : une personne, un pouvoir, qui suggère ou propose dans l'intérêt commun, il est différent de celui qui exécute au nom des intérêts particuliers. Celui qui dit le désirable en soi, différent du politique qui, lui, dira le possible.

Un extra national considéré comme légitime dans son intervention qui dit le bien commun au national qui l'exécute selon le possible, voilà peut-être à l'exemple

du Liban, la recette qui permettra d'éviter les conflits, au moins les conflits évitables !

Et le message de l'exhortation demeure celui d'une convivialité, d'une tolérance qui va u co-vécu côte à côte au vivre ensemble.

A ce prix-là, la paix, et pas seulement au Liban, doit redevenir une réalité géopolitique, car la paix, c'est partager le même futur, c'est une valeur en soi, un rêve de l'humanité.

Mais c'est en toute liberté, avec le cœur ouvert à l'autre qu'en établissant la justice qui assure la dignité, les droits et les devoirs, qu'on assumera sa propre vérité et la vérité de l'autre et qu'on fera, comme le Liban, une marche à l'étoile du bien commun et de la Paix, une marche à l'étoile titubante mais vrai.